

12 septembre 2008

Droit à l'information sur la retraite : coup d'envoi à la mi-septembre 2008

En Seine-et-Marne, 38 158 assurés devraient recevoir au cours du dernier trimestre 2008 un relevé de situation individuelle et 33 696 assurés une estimation indicative globale.

La deuxième campagne du droit à l'information se déroulera entre la mi-septembre et la fin novembre 2008

Quatre générations d'assurés recevront un courrier les informant de leurs droits à la retraite.

- **les assurés nés en 1958 et 1963** recevront un relevé de situation individuelle : récapitulatif de la carrière en France et des droits acquis dans chacun des régimes de retraite obligatoires.
- **les assurés nés en 1950 et 1951** recevront une évaluation de la future retraite globale, à 3 dates (à 60 ans, à l'âge de départ au taux maximum et à 65 ans).

Il n'y a aucune démarche à effectuer. Ces documents sont envoyés de façon systématique par les caisses de retraite, en fonction de l'année de naissance des assurés.

Contacts utiles :

Pour toute information ou demande de rectification concernant la carrière au régime général :

www.info-retraite.fr

0821 10 20 30 (0,09 € la minute)

* Source INSEE